



**Sainte-Martine**  
Entre terres et rivières

## AVIS PUBLIC

### AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 16 novembre 2021, le conseil de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

### **Règlement numéro 2021-405 décrétant des dépenses de 4 924 100 \$ pour la mise à niveau du poste de distribution d'eau potable**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 5 janvier 2022.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Toutes les personnes qui veulent en prendre connaissance pourront consulter le livre des règlements au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 12 janvier 2022

Hélène Hamelin  
Secrétaire-trésorière

